

Bordeaux Agglo

Après la tempête, le nettoyage des espaces verts

TALENCE

Depuis dimanche, les employés de la Ville parcourent les 90 hectares d'espaces verts pour les sécuriser

Vincent Trouche
gironde@sudouest.fr

Manteau jaune fluorescent, baskets aux pieds, Erick Chaillou arpente le bois de Thouars à Talence. Il marque une pause. « Là-bas, c'est une branche cassée. On le voit parce que les feuilles sont inversées », pointe-t-il. Le chef de service adjoint aux espaces verts de la Ville a l'œil affûté après vingt-huit ans de pratique. À une cinquantaine de mètres, une branche arrachée par le vent repose sur des arbres voisins et risque de tomber à tout moment. Le périmètre a été délimité avec de la rubalise afin de dissuader les promeneurs ignorant l'interdiction de pénétrer dans le bois de passer sous la zone dangereuse.

« Si quelqu'un prend une branche sur la tête, c'est nous qui sommes responsables », explique sous son parapluie Jacqueline Chadebost, adjointe aux espaces verts, regrettant que l'on croise du monde dans le bois.

Pour assurer la sécurité, l'élue avait averti, dès dimanche 3 novembre, les promeneurs au dan-



Pendant trois jours, les employés de la Ville de Talence ont sécurisé les espaces verts. PHOTO S. LARTIGUE

ger de circuler dans les bois de la commune avant qu'Erick Chaillou et ses équipes ne soient passés. L'alerte avait été suivie d'arrêtés préfectoraux et renforcée par des panneaux à l'entrée des espaces verts. Les parcs avaient également été fermés.

Pas de risque zéro

Dans le bois de Thouars, tous les arbres sont vérifiés dans un périmètre de 5 mètres de part et d'autre des allées. « À pied, tronçonneuse à la main, on regarde toujours en l'air et on essaie de repérer les branches fragilisées », explique le jardinier en chef. Mais

il est lucide, impossible de toutes les voir : certaines peuvent être cachées par le feuillage encore dense en cette saison, d'autres touchés sans que ce soit visible, qui mourront petit à petit avant de finir par tomber des mois plus tard.

Équipe rodée

Amélie est loin d'être la première des tempêtes secouant la verdure talençaise. L'équipe des espaces verts, qui fait face à ce type de situation une à deux fois par an, est rodée. Dès le dimanche midi, un premier groupe d'astreinte était intervenu pour débayer le plus

gros des dégâts. Lundi matin à 7 h 30, la quarantaine d'employés avait été déployée dans les écoles, parcs et bois de la ville.

Mercredi matin, le plus gros du travail était déjà achevé, les plus grosses branches tombées débitées attendant sagement que l'on vienne les ramasser. « Il va nous falloir encore une quinzaine de jours pour que les parcs soient entièrement dégagés et environ deux mois pour remettre en état les bois », estime Erick Chaillou.

Mais cette dernière tempête, sans être la plus impressionnante dont a été témoin le jardinier, a eu la particularité d'arriver tôt

dans la saison, à un moment où les arbres sont encore chargés de feuilles et offrent davantage de prise au vent. Cette fois, dans les espaces verts de la ville, dix arbres sont tombés et de nombreux autres y ont perdu des plumes...

Travail de prévention

Sûrement par déformation professionnelle, Erick Chaillou passe le plus clair de son temps le nez en l'air lorsqu'il arpente les terres dont il est responsable.

« Celui-ci, on va devoir le faire tomber avant la fin de l'hiver »,

lance-t-il en désignant un arbre mort fièrement dressé sur le bord de l'allée. Bien avant les tempêtes, un précieux travail de repérage est fait au quotidien pas les services municipaux, qui repèrent les arbres morts, malades ou autres susceptibles de représenter un danger pour les promeneurs.

Tous les arbres sont expertisés au moins une fois tous les cinq ans par un organisme extérieur qui vient les examiner. « On a un suivi sur nos arbres qui est très approfondi. Il y a très peu d'arbres qui tombent, c'est vraiment exceptionnel », assure Erick Chaillou.

Pour la maintenance et l'entretien des espaces verts, la mairie de Talence consacre un budget annuel de 1,5 million d'euros, sans compter le coût des ressources humaines.

Parfois de sérieux dégâts dans l'agglo

Les agents sont à pied d'œuvre depuis le passage de la tempête Amélie. De nombreux parcs de la métropole sont encore fermés le temps de travaux

À Pessac, face aux nombreux dégâts, les parcs resteront fermés toute la semaine. Le temps pour les agents de dégager les voies de circulation et de débiter les arbres tombés. Du côté de Canéjan, « le principe d'interdiction de circulation dans les espaces boisés s'applique dès qu'il y a une tempête, avant et après », indique la mairie. 8 % de la surface de la commune est recouverte d'espaces boisés et d'espaces verts. Des zones moins vastes, où des branchages menacent de chuter, ont également été délimitées par des rubalises. Trois jours après le passage de la tempête Amélie, les agents sont encore en train d'inventorier et de

mettre en sécurité ces espaces.

Bourran très touché

À Mérignac, les dégâts sont également assez sérieux. Hier matin, des élagueurs étaient en action au parc du Vivier pour éliminer des branches fragiles. Toutefois, le parc de l'hôtel de ville reste partiellement accessible au public. Sa réouverture totale est prévue en fin de semaine.

Ayant subi les dommages les plus importants, le parc de Bourran restera fermé jusqu'à la fin de la semaine prochaine, selon le site de la Ville. Des affichettes d'information sont placardées sur les grilles et portails du site. Des ar-

bres déracinés ou menaçant de tomber ont aussi nécessité la fermeture de l'espace vert de Tenet. Les parcs de Beaudésert (Saint-Exupéry), Féau et le bois du Burck sont ouverts mais un arrêté municipal spécial en limite l'accès.

À Bordeaux aussi, le passage de la tempête Amélie a fait des dégâts. Hier soir, une quinzaine d'espaces verts avaient pu rouvrir, dont le Jardin public, le Parc floral ou encore le parc Stéhelin (1). Les lieux rouvrent au fur et à mesure de l'avancée des travaux et des contrôles de sécurité des équipes municipales. Enfin, la Base sous-marine a dû fermer au public, certaines salles étant inondées. L'ex-



Une équipe d'élagueurs intervenait hier matin au parc du Vivier à Mérignac. PHOTO O.D.

position de Clément Cogitore est donc pour le moment inaccessible.

(1) La liste des espaces verts ouverts est consultable sur le site de la Ville bordeaux.fr